



## **Projet concernant l'arbitrage féminin.**

Depuis de nombreuses années maintenant, nous devons nous résoudre de constater qu'il existe au sein de l'AWBB un déséquilibre flagrant entre le nombre d'affiliées engagées dans nos compétitions sportives par rapport au nombre d'arbitres féminines dirigeant des rencontres dans celle-ci.

Cette représentativité est encore plus criante au niveau des compétitions régionale et nationale. Actuellement trois arbitres féminines seulement évoluent dans nos championnats. Il est donc évident que nous devons promouvoir l'accession et la formation de nouvelles candidates dans le cadre régional et national de la compétition.

Par là même, nous pourrions également tenter de répondre aux souhaits des instances de la FIBA, qui aimerait voir évoluer davantage d'arbitres féminines dans toutes les compétitions.

Une formation spécifique et adaptée sera donc proposée par le département Arbitres à toutes les candidates féminines de nos provinces intéressées par ce type de formation et à l'accession à un niveau supérieur de l'arbitrage. Cette formation spécifique n'est pas une opération « one shoot » mais bien un encadrement à plus long terme demandant aux candidates un engagement personnel dans la durée. Ce travail doit s'inscrire dans un échéancier de trois ans et contribuera à la promotion de l'arbitrage féminin.

## **Proposition d'une méthode de travail.**

1. La première démarche consiste à consulter les différentes commissions provinciales de formation des arbitres afin de connaître le cadre féminin évoluant dans les divisions provinciales ainsi que les noms des candidates susceptibles d'adhérer à ce projet.
2. Un appel d'offres doit être lancé auprès de candidates proposées avec une présentation globale du projet et des objectifs à atteindre.

3. Mise en place d'une structure d'encadrement pour la bonne marche du projet. Dans chaque province, nous devons trouver des personnes « référentes » qui se chargeront de nous aider dans la détection dans l'évaluation continue des candidates, ainsi que dans le suivi par la réalisation filmée des prestations arbitrales des candidates.
4. Une fois le cadre déterminé, nous devons créer un encadrement des candidates dans des rencontres ou elles seraient accompagnées par des arbitres régionaux ou nationaux qui leur serviraient de coach. Dans un premier temps, ces arbitres féminines évolueraient au niveau des jeunes régionaux. Nous attendons des coaches, un encadrement et une évaluation des capacités et des manquements des candidates afin de mieux cerner le travail à réaliser avec chacune d'elle.
5. Après évaluation, détermination du travail individualisé à réaliser avec chaque candidate ainsi un plan de progression attendu.
6. Pour améliorer la remédiation des points faibles, certaines rencontres seront filmées (une par candidate au départ du projet), les candidates disposeront du support afin de pouvoir clairement analyser leur arbitrage et visualiser les points d'amélioration. Parallèlement le responsable du projet analysera également ces images et se chargera d'établir lui aussi les points d'améliorations attendus.  
Une coordination sera mise en place entre le responsable du projet et les CFAs pour permettre la planification des vidéos.
7. Tous les deux mois ou en fonction des besoins spécifiques tous les mois, les candidates seront réunies pour un colloque où certains thèmes seront abordés de manière théorique et pratique. Les thèmes comme le placement, la mécanique d'arbitrage, le code de jeu, les aspects techniques du jeu seront débattus lors de différentes rencontres. Une analyse de progression individuelle des candidates sera proposée et de nouveaux objectifs de bonification seront demandés à chacune. Les arbitres chargés de l'encadrement des candidates seront eux aussi informés des objectifs à atteindre par les candidates qu'ils devront encadrer.
8. La participation des candidates peut commencer lors des journées des JRJ, celles-ci seraient amenées à diriger des rencontres avec des arbitres coaches et seraient soumises à une évaluation par des formateurs sous le contrôle du responsable du projet. D'autres organisations spécifiques peuvent être envisagées avec le concours des CFAs.

9. Après une année d'activité, le point sera fait avec les formateurs et les CFAs pour déterminer le niveau et la progression de chaque candidate. En fonction de la motivation et de l'évolution de chaque candidate, un nouveau plan individuel de progression leur sera proposé. Une décision par rapport au passage vers un niveau supérieur ou le maintien au niveau de base dans les prestations arbitrales doit être concrétisée.
10. A l'issue de cette première année, un stage de deux jours sera organisé afin de travailler en équipe et d'optimiser les compétences de chaque candidate. L'objectif de cette rencontre est également de renforcer et d'améliorer un esprit d'équipe et une saine émulation.

## **Accompagnement, encadrement et moyens**

### **Accompagnement, encadrement :**

Ce travail est à réaliser avec la collaboration des CFAs pour le dépistage, le recrutement des candidates et la désignation de celles-ci lors des rencontres qu'elles seraient amenées à siffler. De plus, la participation des CFAs est également attendue pour une aide à la réalisation des séquences vidéo.

Un staff d'arbitres-coaches disposés à encadrer, soutenir et assister les candidates doit être créé. Prioritairement, il sera demandé aux trois représentantes féminines évoluant dans les divisions régionales et en nationales de faire partie de ce staff.

Le centre de formation sera également sollicité dans le cadre des colloques et des formations des candidates, cette collaboration sera directement envisagée avec les responsables du centre régional de formation.

### **Moyens humains et financiers :**

Le département arbitrage a chargé un de ces membres pour diriger ce projet, celui-ci coordonnera l'ensemble des activités relatives à cette formation et promotion de l'arbitrage féminin.

Un budget est demandé au CA de l'AWBB et sera annexé à ce document.

Ce document est une déclaration d'intention et un résumé de programme. Le programme complet sera prochainement proposé au CA.

**Pour le Département arbitrage**

Michel Regnier

Formateur Arbitres AWBB.